



Prêt des collections

Le GAR-Archives d'architecture conserve des documents historiques et artistiques allant du XIXe siècle à nos jours. Il vous est possible d'emprunter nos collections de photographies, plaques de verres, archives, maquettes ... Les prêts se font sous certaines conditions détaillées ci-dessous.

Toutefois, si vous souhaitez d'autres renseignements, n'hésitez pas à contacter notre responsable des collections

Anne RONFA

Boulevard de la Constitution,

41B 4020 Liège

Tél. +32 (0)4.242.79.31

gar.asbl@uliege.be

- La demande de prêt doit se faire **au minimum un mois avant l'ouverture de votre évènement**.
Pour cela, il vous est demandé d'envoyer un mail à gar.asbl@uliege.be avec les éléments suivants :
 - présentation du projet
 - informations relatives à l'évènement (lieu, dates, publication éventuelle, nom de l'évènement ...)
 - références de ou des archives demandée(s)

Le GAR-Archives d'architecture se réserve le droit de ne pas donner suite favorable à votre demande, après examen de celle-ci, si elle ne répond pas aux critères :

- des conditions de sécurité et de conservation du lieu demandeur
- de l'état physique de/des archive(s)
- de la valeur scientifique/culturelle de l'évènement
- de la disponibilité de/des archive(s)
- de l'état de consultation de/des archive(s)